AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 01 /2019

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX POUR LE SERVICE DE NEONATOLOGIE

L'EPS Charles Nicolle se propose de lancer un appel d'offres international ayant pour objet la fourniture des équipements médicaux ainsi que les pièces de rechange, <u>d'origine Italienne</u>, pour le service de Néonatologie de l'hôpital. Le présent avis d'appel d'offres est réservé aux sociétés Italienne.

Les offres doivent être envoyées exclusivement en ligne via « Tuneps » au plus tard le **14** /**01**/**2020 à 10h00**. Toute offre parvenue à l'hôpital par voie postale ou remise directement au bureau d'ordre de l'hôpital sera rejetée.

Le cautionnement provisoire, doit être envoyé par la banque émettrice via Tuneps ou le reçu de la caisse centrale de l'hôpital doit être scanné et joint à l'offre en ligne.

Le registre National des entreprises, le délai qui sépare la date de l'obtention de ce document et la date limite de réception des offres doit être inférieur ou égal à 90 jours.

Si le document est commandé par le soumissionnaire en ligne et porte une signature électronique de Tuntrust permettant de vérifier son authenticité, il doit être envoyé en ligne à travers le système Tuneps.

A défaut seul l'original du cautionnement provisoire et le registre national des entreprises doivent être envoyés sous pli fermé portant la mention : « A ne pas ouvrir appel d'offres international N°01/2019-Acquisition des équipements médicaux pour le service de Néonatologie» par voie postale ou par rapide poste ou déposé directement au Bureau d'ordre de l'hôpital, au plus tard le 14 /01/2020 à 10h00 (le cachet bureau d'ordre faisant foi), et ce à l'adresse suivante : EPS Charles Nicolle Boulevard 9 avril 1938-1006 Tunis (tous les jours ouvrables de 8h30 à 15h30, à l'exception des vendredis et samedis de 8h:00 à 13h00 Sera rejetée d'office toute offre :

- Soumise hors TUNEPS
- Parvenue après la date limite de remise des offres.
- Ne contenant pas de caution provisoire
- Ne contenant pas de soumission et/ou de bordereaux de prix comme exigé

Les soumissionnaires ayant déposé une offre sont invités à assister par eux-mêmes ou leurs représentants dûment mandatés (présentation d'un écrit procurant expressément à la personne en question le droit de représenter la société et assister à la séance d'ouverture) à la séance publique d'ouverture qui se tiendra le jour même, à savoir le 14 /01/2020 à 11h00 à la salle de réunion au 3ème étage du siège de l'hôpital. Après la remise de son offre, un soumissionnaire ne peut, sous peine de nullité, la retirer, la modifier ou la corriger pour quel que motif que ce soit. Il s'y trouvera lié pour une période de 120 jours à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.